



Rédaction : 68, rue de la Chaussée d'Antin - PARIS (9^{ème})

N'oubliez pas
que l'Amicale
compte sur
tous ses membres
pour continuer
son œuvre,
votre œuvre

Voici, une fois de plus, la belle époque des vacances, que beaucoup d'entre nous attendent avec impatience, surtout si l'année a été bien remplie. On se sent fatigué, las et l'on aspire à ce repos bien gagné.

Si je m'écoutais, je m'entraînerais au repos, quelques semaines avant la date du départ; mais j'ai malheureusement le privilège de remplacer l'ami Gaubert pendant son absence.

Notre distingué secrétaire nous a devancés en prenant la précaution de me recommander la réalisation de ce numéro du journal.

Il est vrai qu'il m'a laissé quelques éléments mais, tout de même, je me sens un peu perdu au milieu de tous ces manuscrits.

J'ai promis à notre cher président de faire tout mon possible pour que le bulletin paraisse au mois d'août. Promesse assez vague qui me permettra de

quitter Paris en laissant le soin de corriger « la morasse » — la première épreuve du tirage (on devient bougrement calé en fréquentant les milieux journalistiques !).

D'ailleurs, ce travail ne présente pas une grande difficulté et n'exige pas une dépense importante de matière grise. Manin s'en tirera à merveille,

j'en suis certain, et, le connaissant, je peux affirmer qu'il ne voudra pas être égoïste et partagera cette petite corvée avec ce brave Tarin ou toute autre âme charitable qui lui tombera sous la main.

Ainsi je ne serai pas le seul à regretter l'absence de Gaubert.

Je crois même que j'aurai

droit à quelques épithètes de la part des correcteurs, quand ils vont constater « la préméditation ».

Je pars néanmoins la conscience tranquille. La liste des camarades ayant réglé leur cotisation est importante et montre que nous avons tous bien travaillé, n'est-ce pas ?

Je dois avouer que nous

avons commis quelques erreurs en envoyant à trois de nos camarades des mandats par recouvrement bien qu'ils eussent réglé leur cotisation à temps. Ils ont payé sans rouspéter ! Nous les en remercions et les prions de nous excuser de cette erreur involontaire. Ces sommes sont portées dans la colonne des cotisations de l'année 1953.

Nous remercions également tous ceux qui ont accueilli favorablement nos mandats par recouvrement et ont prouvé ainsi qu'ils n'oublient pas le but de notre Amicale.

Espérons que, l'an prochain, ces retardataires (par négligence seulement) seront moins nombreux et que nous n'aurons pas à refaire le travail qui nous a pris tant de temps cette fois-ci.

En attendant l'année 1953, je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

B. Michaud.

Retour de Poméranie

(Suite)

Nous arrivâmes dans cette dernière ville vers 12 heures. Après un déjeuner hâtif, dans une prairie, nous reprîmes la route, non sans avoir appris, entre autres choses, que le châtelain de l'endroit, propriétaire de centaines d'hectares, avait été envoyé dans l'autre monde. Et c'est ainsi que,

pendant plus de trois semaines, nous voyageâmes sur les routes poméraniques, encombrées de réfugiés, de déportés et de militaires.

Les autorités d'occupation nous faisaient faire parfois de longs détours, par des chemins à peine praticables, afin de dégager les routes carrossables pour les convois de l'Armée Rouge. Parfois, un village nous semblait plus sympathique, nous y stationnions deux jours. Mais partout ce fut toujours la même lutte, la même anxiété pour se ravitailler et trouver les aliments indispensables.

C'est ainsi qu'à Brollin, petit village de campagne, nous tuâmes un porc errant qui se révéla impropre à la consommation. Sa chair avait été putréfiée par des balles l'ayant blessé sans doute quelques jours plus tôt.

Un pauvre mouton ce jour-là nous sauva, nous le tuâmes et le dépecâmes le jour-même. A part ces rares exceptions d'animaux encore vivants, jamais nous n'avons trouvé dans ces jours de disette aucune volaille et pour cause ! Tant d'autres déjà étaient passés...

S'il me fallait raconter d'ailleurs toutes les péripéties, alarmes, angoisses, que nous avons connues à ces heures difficiles, tant pour la nourriture que pour une foule d'autres choses, il me faudrait encore remplir bien des pages. Mais je ne pourrais que vous paraître fastidieux, car je sais que la plupart d'entre vous qui me lisez avez connu et vécu ces souffrances.

Dans chaque village, le spectacle classique. Le château ou la royale demeure du gros fermier de l'endroit pillé et saccagé, et quelquefois, lorsqu'il n'avait pu fuir à temps, il était expédié « ad patres », soit par les déportés, prisonniers, soit par les premiers soldats russes, c'est-à-dire par les premiers qui s'en saisissaient. Avec le recul des années, cette justice

avec une jeune Polonaise

nous semble peut-être un peu sommaire et hâtive, mais ceux qui pendant cinq ans avaient subi l'esclavage sous de tels tyrans terribles aspiraient à ce jour tant attendu et il semble difficile de les blâmer pour ces actes expéditifs.

Robert Mouney.

(Voir la suite page 4)

...DES COTISATIONS

Armand MENDIBOURE
René LEPLATRIER
Georges CLERC
Robert PILLARD
Gérard MESTRAUD
Eugène TIERTANT
Abbé TASSEL
Henri THIBAUT
Eugène JAHOUEN
André SANNEJAN
Yves CORBEL
Camille MASSIAS
Bernard GILON
André LELONG
Antoine ESCARO
Gaston DESCONS
Jean GRELLEPOIS
René BAUDSON
Adolphe de BERNIS-CALVIÈRE
Marcel DESCOTTE
Jean CHAROY
Albert BOUJAT
Jean CHEVREY
Pierre BRUNET
François BOTTAU
Marcel ANGELLIAUME
Jean DAUDIER
Jean-Pierre BOINEAU
Pierre CHEVRE
Jean BANON
Gaston DURAND
Harry BLANQUART
René PERIVIER
Jean HUGEL
Henri HUBERT

Eugène LE GOFF
Louis JONQUET
Raoul MORIN
Léon JOULIN
Maurice LAGRIFOUL
François MARCE
Alexandre GAGNAIRE
Maurice BONIN
André GUYOT
Gustave CHARLES
Georges CHEMINOT
Joseph CHANCELIER
Fernand BOUX
Roger COUDRAY
Jean-Marie BRUNOT
Paul CHEVALIER
Paul DESMAISON
Paul BENIZET
Robert CHALEIL
Charles DROULEZ
Eugène BOUVELLE-BLAS
Marcel BRICOT
Maurice BOULAS
Charles DALOIS
Abbé ALBY
Albert DROUET
Georges CRESSONNIER
Paul CHEVALIER
Gaston AUDEBERT
Julien ALISSAND
René DUCHANOY
Roger DURIEUX
Charles BRAILLY
André BOURHIS
René DEVEFRS
Yves EUVRARD
Raphaël AUBRY
Maurice DHILLY
Albert BILLAT
Lucien BROCHE
Charles BAL
Louis BENOIT
Jean BURDEYRON
Jean CRESTA
René CHIPOT
Roger COSTEDOAT
Jean CHEREAU
Fernand DALOZ
Marius BARREAU
Marcel GAUCHER
Louis JEANJEAN
René ROUVIERE
Robert NOLIN
Gaston GIRARD
Marcel LEVEQUE
Yvon MARTIN
Alexis PARILLAUD
Marcel FORMET
Jean HALLAIR
Etienne FOURQUIER
Raymond LACROIX
René LE HOUX
Marcel MASSE
Louis ARMAND
Georges BEYRAND
Louis DEL RIO

LA RENTRÉE...

Lucien PELTIER
Marcel SAVREUX
Emile ERWERTZ
Eugène ESNARD
Jean ERIMUND
DUMAS
DURAND
Paul DUHUY
Roger DUMESNIL
Gaston DEVAUX
Maurice DUFOSSÉ
Marcel CURT
Maurice CLEMENT
Gaston GAGNARD
Paul CHASTAGNOL
Lucien BEAUGNON
Gilbert BADONNEL
Roger BERNARD
Georges BERNARD
Ernest BUISSON
Adrien AVELINE
René BOIVIN
Maurice BOUVIER
Daniel ROTH
Mafféo ZIOTTI
Francis SANTELLI
Jean THOUNY
Maurice VAULTIER
Georges YARDIN
Raymond YGER
Abbé SALAND
Raymond STEINMULLER
André THOMAS
André YETTE
Paul SAMPIERRI
Louis SEGUIN
René STENVOT
Bruno SWIETOSCHOWSKY
Alphonse THILLIEZ
Georges TINSEAU
Jean TRAPE
Jacques VALRIVIÈRE
Pierre VESCHAMBRE
Jean STARKE
Grégoire SENELOFF
ROCHE
Joseph ROPITAL
Jean ROUILLE
Marius RAILLON
Marcel PIRON
Lucien GALLIOT
Marcel GOSSE
Gustave GAUDEBIN
Aimé GENTES
André MAILLET
Jacques MOUSSON
Henri MAURICE
Pierre MICHEL
Germain MARGUERITAT
Jean MICHAU
MORIN
Serge LEVACHOFF
J.-Marie LALLEMENT
LECOMTE
Maurice LAISNE
André LAROCHE

Maurice JACQUEL
Robert HERBELIN
Robert FORGEOIS
FRANÇOIS
Lucien FABRE
Marcel NOTIN
Pierre GIRAUDET
Maurice GENAY
Hubert GOUSSE
André GRARE
Edouard GROSS
Jean NUET
Roger JEAN
Gaston LACASSAIGNE
LECOMTE
Eugène LERAY
Gaston LEVY
Toussaint LEGAT
Laurent MAS
Pierre MEYER
Paul MOUGEOT
Maurice NERRANT
Gaston PARADIS
Robert PERCEAU
Eugène PESLE
Jacques PIGNON
Robert PRIOU
Louis RAMOND
Albert REAL
Eugène RODET
Jo QUESNEL
Charles PLANES
René PIATTE
André PARRICHE
Paul ROPAGNOL

UNE LETTRE PARMi D'AUTRES

Nous avons trouvé dans notre courrier une lettre que nous reproduisons in-extenso.

Chers camarades,

De temps en temps le repentir doit en saisir plus d'un d'entre nous. Quand nous étions là-haut, derrière les miradors, nous pensions — presque tous — que jamais ne pourraient s'éteindre les sentiments que la captivité avait forgés.

Je ne veux pas parler de tous ces sentiments qui remuent encore les entrailles des plus indifférents, dans des heures de découragement.

Mais tout de même, je me demande souvent ce que redeviendrait cet immense troupeau de 1 million 500.000 Français (et davantage sans doute) si, d'un seul coup, ils retrouvaient les circonstances qui les avaient conduits dans les camps. Que pensent-ils tous ? Que font-ils ? Est-ce que

chacun d'entre nous serait encore capable de « vider son sac » avec la même vigueur qu'il le faisait là-haut ?

C'était dur, bien sûr. Et tous ceux qui ont eu le cran de conserver le lien intact entre la plupart des « Gefang » ne sont pas les moins méritants d'entre nous.

Pour ma part, je ne sais, à ma courte honte, si j'aurais eu la volonté assez accrochée pour continuer cette œuvre d'amitié qu'ont su mener à bien quelques-uns. Je pense que, grâce à « Entre Camarades », il y a encore une petite flamme qui brûle timidement mais qui tout de même nous réchauffe. Je pense surtout que nous avons quelque intérêt à ne pas la laisser s'éteindre complètement. Même négligents, même en retard comme je le suis moi-même souvent, je souhaite que la cotisation traditionnelle rappelle à ceux du II C que tout n'est jamais fini, qu'un

jour nous aurons besoin encore de sentir que nous sommes passés par de tristes heures.

Nous ne voulons pas les connaître à nouveau, ces heures, et il se pourrait que l'influence de la poignée de mains qui nous retient encore ait un petit rôle à jouer dans un avenir que beaucoup se plaisent à reconnaître incertain.

Si les anciens prisonniers se taisent, qui pourra mieux qu'eux prendre la parole. Au risque de paraître ridicule en parlant de sentiments, je voudrais malgré tout terminer ce mot en souhaitant que « tous les copains des barbelés » ne s'endorment pas, au risque d'être réveillés brutalement comme autrefois : « Alles heraus ! »

Salut à tous ceux qui ne « roupillent » pas encore trop profondément.

Maurice Bouin.
18.914.



Vous souvient-il du soleil qui rayonnait la nature et le cœur aux beaux matins de la semaine de Pâques ? De quel pas allégre je montais, le mercredi 16 avril, l'avenue des Champs-Élysées, pour me rendre à la Maison de l'U.N.E.S.C.O., avenue Kléber !

Et, de cette démarche heureuse d'un homme qui jouit de l'élasticité de ses muscles et de la souplesse de ses articulations, qu'allais-je faire ce matin-là ? J'allais m'instruire des dernières méthodes expérimentées, dans le monde, pour remettre sur pied les invalides de guerre dont le nombre total avoisine déjà deux millions dans les sept pays suivants : la France, la Belgique, l'Italie, la Yougoslavie, Israël, la Grèce et les Pays-Bas.

La Fédération Mondiale des Anciens Combattants (la F.M.A.C.) avait invité des spécialistes et des représentants des groupements

LEVE-TOI ET MARCHE...

d'anciens combattants de ces pays, à participer à la première conférence internationale de réadaptation des amputés, des paralysés, des aveugles et des blessés crâniens. Elle y avait également convié d'illustres experts des Etats-Unis, d'Angleterre, de Finlande et d'Autriche.

Les associations françaises de mutilés avaient naturellement délégué des observateurs qualifiés. Et je pris place aux côtés des chefs de service de l'Office national et de l'Office départemental de la Seine des A.C. et V.G., venus assister aux réunions de la première des trois journées d'étude. Les uns et les autres composaient un auditoire non seulement compétent, mais, en majorité, marqué des cicatrices et des mutilations de la bravoure. Pour une telle assemblée, le problème de la réadaptation ne pouvait pas être un simple sujet de curiosité. C'était le grand souci professionnel, voire personnel. En fait, pour tous les hommes qui n'ont pas la conscience infirme, c'est une question d'un immense intérêt, puisque les accidents de la vie courante multiplient aussi l'invalidité.

Dans son allocution de bienvenue, le président de la F.M.A.C.,

M. Albert Morel, ancien secrétaire général de l'Office des A.C. de la Seine-Inférieure, démontra la nécessité d'une coordination permanente des efforts partout entrepris pour rendre aux invalides, militaires et civils, les possibilités de vivre une existence à peu près normale.

Nous entendîmes ensuite les exposés des experts qui se sont le plus distingués depuis la fin de la guerre.

Ce fut d'abord le Dr Harold Balme, président de la Commission d'étude des Nations Unies pour la réadaptation.

D'un type britannique rappelant la silhouette de Chamberlain, les cheveux partagés par une raie artificieusement tracée au-dessus de l'oreille gauche, et les yeux cachés sous la broussaille grise de sourcils aussi volumineux qu'une paire de moustaches de la belle époque, le Dr Balme est un orateur impétueux qui, dans le feu de l'éloquence, oubliât l'étréoussesse de la tribune et disparut soudain derrière son pupitre.

Il rit lui-même de cette catatone involontaire, et reprit son discours avec un ardeur inextinguible. Si je mentionne cet incident cocasse, c'est qu'il m'a paru révélateur d'une générosité de conviction que nous dénonçons à nos partenaires d'Outre-Manche : j'ai compris qu'il n'existe pas de science plus passionnante que celle de la restauration de la personne humaine.

En bref, le Dr Balme décrit l'harmonisation idéale de toutes les organisations, officielles et privées, conçues pour sauver les diminués physiques de l'impotence prématurée et du parasitisme social.

Plus techniques et, partant, plus instructifs, furent les autres exposés.

Le Dr Ludwig Guttmann, ancien professeur de neurologie de l'Université de Breslau, qui, en mars 1939, s'établit en Angleterre, est le directeur du Centre de traumatologie spinale qu'il a fondé, cinq ans plus tard, à Aylesbury (Buckinghamshire).

Il s'est voué à la réadaptation des paraplégiques, c'est-à-dire des paralysés des membres inférieurs par suite d'une lésion de la moelle épinière.

Dans nos hôpitaux militaires, nous nous occupons de quelques-uns de ces jeunes hommes chez lesquels, soit une fracture de la colonne vertébrale, soit une blessure reçue en Corée ou en Indochine, a déterminé l'impressionnante inertie du bassin et des jambes.

Autrefois, ils eussent été considérés à peu près incurables. L'appauvrissement des tissus de la partie paralysée est tel qu'une pression prolongée en chasse le sang nourricier, et c'est bientôt l'escarre, la plaie par laquelle s'échappe la substance organique. Le visage du malade devient alors aussi éma-

cié que ceux des déportés politiques dont le décharnement nous bouleversait il a juste sept ans.

Les thérapeutiques nouvelles guérissent ou préviennent ces nécroses, et les infections consécutives. On sait rééduquer la vessie. Et, par l'utilisation des forces physiques et psychologiques demeurées saines, on réussit à constituer, pour le paraplégique, un nouveau mode de mouvement et de sensibilité.

Sciemment, je mélange les termes médicaux et les expressions du langage profane. Je ne joue pas au médecin. De ces données scientifiques, je ne veux retenir que cette certitude : le paraplégique est désormais capable de se rétablir dans une condition d'individu actif, vivant d'un travail à sa convenance... surtout s'il coopère lui-même, de toute son énergie, à l'efficacité des soins qui lui sont administrés et des exercices qui lui sont proposés. La meilleure façon de développer cette énergie est — le Dr Guttmann l'affirme — d'occuper en même temps le malade par l'apprentissage régulier d'un métier, d'une activité professionnelle « de citoyen respecté ».

Des films en couleurs, tournés dans le Centre d'Aylesbury, illus-



traient de séquences inoubliables cet exposé réconfortant.

La place manque, ce mois-ci, pour rendre compte des autres enseignements de cette conférence internationale. Si la composition le permet, je terminerai dans le prochain numéro, en évoquant la personnalité la plus célèbre de ces réunions : le Dr Kessler, directeur de l'Institut Kessler de réadaptation des grands mutilés, dans le New-Jersey; le plus troublant docteur finlandais Mäki, réparateur des facultés lésées par les blessures du crâne; enfin le docteur autrichien Fritz Striede, sculpteur de cuisses et de mollets de bois rosé.

De ces propos, vous garderez ainsi la vision des foulées légères d'un jeune homme en flottant de sport, dont les deux jambes ne diffèrent que par le hâle du fuseau de chair, seul sensible au soleil d'avril.

René Riché.

Les délégués interdépartementaux...

Si bon nombre de questions intéressant les anciens combattants et victimes de la guerre, et par conséquent les anciens P.G., sont traitées par les Offices départementaux des A.C. et V.G., — dont le siège est au chef-lieu de chaque département, — il en est, par contre, qui sont du domaine des délégués interdépartementaux du ministère des A.C. et V.G.

C'est le cas, notamment, du péculé des ayants cause des P.G. décédés, dont la demande, prescrite l'arrêté du 27 mai 1952, doit être adressée au délégué interdépartemental dans la circonscription duquel se trouve la résidence du demandeur.

Et il est vraisemblable qu'il en sera de même lorsqu'il s'agira du péculé de l'ensemble des P.G. C'est pourquoi nous avons estimé opportun de publier la liste de ces circonscriptions, avec l'adresse du délégué interdépartemental et l'énumération des départements métropolitains, avec, entre parenthèses, la circonscription dont chacun dépend.

- Bordeaux**
M. Garat, Cité Frugés,
30, quai Sainte-Croix,
Bordeaux (Gironde)
- Clermont-Ferrand**
M. Brige, quartier Gribeauval,
34, avenue Carnot,
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)
- Dijon**
M. Franchomme, Caserne Vaillant,
Dijon (Côte-d'Or)
- Grenoble**
M. Varenne, Caserne Vinoy
Grenoble (Isère)
- Le Mans**
M. Gallot, 18, rue Richebourg,
Le Mans (Sarthe)
- Lille**
M. Rabouin, 6, place Richebé,
Lille (Nord)

- Limoges**
M. Lis, Cité Administrative,
2, place Blanqui,
Limoges (Haute-Vienne)
- Lyon**
M. Lafuge, 20, quai Gailleton,
Lyon (Rhône)
- Marseille**
M. Merli, 11, rue Lafon,
Marseille (Bouches-du-Rhône)
- Metz**
M. Frache, Caserne Ney,
Metz (Moselle)
- Montpellier**
M. Rivoal, 12, rue du Bayle,
Montpellier (Hérault)
- Nancy**
M. Bertin, 57, rue Emile-Bertin,
Nancy (Meurthe-et-Moselle)
- Nantes**
M. Laparou, 96, rue Gambetta,
Nantes (Loire-Inférieure)
- Orléans**
M. Lainé, Bâtiment A,
Quartier Dunois, rue du Réservoir,
Orléans (Loiret)
- Paris**
M. Lançon
11, rue Etienne-Marcel-prolongée
Paris (3^e)
- Rennes**
M. Pasquier, Caserne du Colombier,
Rennes (Ille-et-Vilaine)
- Rouen**
M. Stéphan, Cité Administrative,
Rouen (Seine-Inférieure)
- Strasbourg**
M. Oberlin, Cité Administrative,
Strasbourg (Bas-Rhin)

...du ministère des A.C. et V.G.

- Toulouse**
M. Bordenave, Quartier Compans,
Toulouse (Haute-Garonne)
- Tours**
M. Guenin, 2, rue de l'Hospitalité,
Tours (Indre-et-Loire)
- Ain (Lyon)**
- Aisne (Lille)**
- Allier (Clermont-Ferrand)**
- Alpes (Basses-) (Marseille)**
- Alpes (Hautes-) (Grenoble)**
- Alpes-Maritimes (Marseille)**
- Ardèche (Lyon)**
- Ardennes (Metz)**
- Ariège (Toulouse)**
- Aube (Dijon)**
- Aude (Montpellier)**
- Aveyron (Montpellier)**
- Belfort (Territoire de) (Nancy)**
- Bouches-du-Rhône (Marseille)**
- Calvados (Rouen)**
- Cantal (Clermont-Ferrand)**
- Charente (Limoges)**
- Charente-Maritime (Bordeaux)**
- Cher (Orléans)**
- Corrèze (Limoges)**
- Côte-d'Or (Dijon)**
- Côtes-du-Nord (Rennes)**
- Creuse (Limoges)**
- Dordogne (Limoges)**
- Doubs (Dijon)**
- Drôme (Lyon)**
- Eure (Rouen)**
- Eure-et-Loir (Orléans)**
- Finistère (Rennes)**
- Gard (Montpellier)**
- Garonne (Haute-) (Toulouse)**
- Gers (Toulouse)**
- Gironde (Bordeaux)**
- Hérault (Montpellier)**
- Ille-et-Vilaine (Rennes)**
- Indre (Tours)**
- Indre-et-Loire (Tours)**
- Isère (Grenoble)**
- Jura (Dijon)**
- Landes (Bordeaux)**
- Loir-et-Cher (Orléans)**
- Loire (Lyon)**
- Loire (Haute-) (Clermont-Ferrand)**
- Loire-Inférieure (Nantes)**
- Loiret (Orléans)**
- Lot (Toulouse)**
- Lot-et-Garonne (Bordeaux)**
- Lozère (Montpellier)**
- Maine-et-Loire (Nantes)**
- Manche (Rouen)**
- Marne (Metz)**
- Marne (Haute-) (Nancy)**
- Mayenne (Rennes)**
- Meurthe-et-Moselle (Nancy)**
- Meuse (Metz)**
- Morbihan (Nantes)**
- Moselle (Metz)**
- Nièvre (Orléans)**
- Nord (Lille)**
- Oise (Rouen)**
- Orne (Le Mans)**
- Pas-de-Calais (Lille)**
- Puy-de-Dôme (Clermont-Ferrand)**
- Pyrénées (Basses-) (Bordeaux)**
- Pyrénées (Hautes-) (Toulouse)**
- Pyrénées-Orientales (Montpellier)**
- Rhin (Bas-) (Strasbourg)**
- Rhin (Haut-) (Strasbourg)**
- Rhône (Lyon)**
- Saône (Haute-) (Nancy)**
- Saône-et-Loire (Dijon)**
- Sarthe (Le Mans)**
- Savoie (Grenoble)**
- Savoie (Haute-) (Grenoble)**
- Seine (Paris)**
- Seine-Inférieure (Rouen)**
- Seine-et-Marne (Paris)**
- Seine-et-Oise (Paris)**
- Sèvres (Deux-) (Tours)**
- Somme (Lille)**
- Tarn (Toulouse)**
- Tarn-et-Garonne (Toulouse)**
- Var (Marseille)**
- Vaucluse (Marseille)**
- Vendée (Nantes)**
- Vienne (Tours)**
- Vienne (Haute-) (Limoges)**
- Vosges (Nancy)**
- Yonne (Dijon)**

Achetez mieux... Achetez moins cher...

Tous nos camarades connaissent maintenant le Groupement Economique d'Achats (G.E.A.) dont le siège est sis 12, rue de Paradis, à Paris (10^e).

Ils savent que cet organisme met à leur disposition son vaste réseau de fournisseurs, grossistes et fabricants, qui leur consentiront des remises immédiates de l'ordre de 10 à 25 %, des prix de gros et de fabrique sur tous leurs achats.

Rappelons pourtant, à ceux de nos adhérents qui n'ont pas encore utilisé les carnets du G.E.A., que ces remises sont accordées, notamment, sur :

Ameublement (Meubles tous styles, d'époque ou modernes, rustiques, bois blanc, fauteuils et divans cuir et tissu, lits métalliques, matelas, couvre-pieds et couvertures. Tapis et moquettes, tissus d'ameublement, rideaux et voilages, papiers peints et peinture, lustre, etc...).

Appareils ménagers de toutes marques (Aspirateurs, appareils ménagers électriques, radiateurs électriques, cuisinières à charbon, à gaz, à l'électricité, mixtes, réfrigérateurs, poêles, et réchauds, batteries de cuisine, etc...).

Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie (Tous bijoux, joaillerie, orfèvrerie,

montres, carillons, pendulettes, etc...).

Maroquinerie et articles de voyage (Sacs de dame, portefeuilles, tous articles de voyage, etc...).

Habillement pour homme, femme et enfant (Tailleurs et complets, manteaux et pardessus, robes, fourrures, pelletterie, corsets et ceintures, canadiennes, chaussures, tous tissus, layette, imperméables, chemiserie, bonneterie, lingerie, etc...).

Divers (Cristaux et porcelaines, coutellerie, parfumerie, optique et

lunetterie, radio et télévision, disques, armurerie, quincaillerie générale et de jardinage, parapluies, articles de sport et camping, voitures d'enfant, jouets, cycles et motos, accessoires d'auto, tous les combustibles, etc...).

Les carnets d'achats sont toujours à votre disposition, à notre siège, 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), ou au G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10^e).

Ce carnet comporte le nom, adresse, téléphone des fournisseurs, métré le desservant, jour de fermeture de leur Etablissement, et montant des remises accordées ou conditions spéciales de gros et de fabrique consenties au porteur.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser directement au G.E.A., 12, rue de Paradis (10^e). Métro : Gare de l'Est, soit par lettre, soit en vous rendant à cet organisme où le meilleur accueil vous sera réservé et où vous trouverez un intéressant magasin d'exposition, ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à 19 heures, sans interruption.

Adhérents de province, si vous passez à Paris, à l'occasion des vacances, ou par correspondance, imitez vos camarades parisiens : demandez et utilisez le carnet d'achats G.E.A.; vous serez agréablement surpris des économies substantielles qu'il vous fera réaliser en vous fournissant en articles de qualité dans les meilleures maisons.

Pour 1.000 f.
il est à vous



VIVEZ MIEUX...
ACHETEZ A CRÉDIT AU PRIX DE FABRIQUE

VÉRITABLE WESTMINSTER
en ronce de noyer verni
2 AIRS - Garanti 10 ans
1.000 FRANCS A LA RÉCEPTION
et 8 versements mensuels de 2.000 Francs.
DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE
et passez commande aujourd'hui même
SOCIÉTÉ D'HORLOGERIE DU DOUBS
106, Rue Lafayette - PARIS-10

TOUTES IMPRESSIONS ANILINE EN 1 ET 2 COULEURS
(tracts, circulaires, prospectus, étiquettes)
aux meilleures conditions pour les camarades ex-P.G.
Adressez-vous à G. Simon (ex-III C)
48 bis, avenue du Général-de-Gaulle, Vincennes. Dau. 40-14

Pour 1.000 frs
il est à vous



Commandez dès aujourd'hui ce magnifique AUTO-CUISEUR
Simple, sûr, élégant et perfectionné à système de sécurité breveté et régulation automatique

Cuisine rapide, meilleure et plus vitaminée 80% d'ECONOMIE de Combustible et de Temps
Modèle N° 1 (pour 3 à 5 personnes)
1.000 Frs à la livraison
et 5 versements mensuels de 2.000 F.
Modèle N° 2 (pour 4 à 6 personnes)
1.000 Frs à la livraison
et 6 versements mensuels de 2.000 F.
Livré avec instructions et Paquet à légumes

Hâtez-vous de profiter de ces conditions exceptionnelles pour commander, dès aujourd'hui, LE ROI DES AUTOS-CUISEURS. Découpez et envoyez cette annonce. Envoi en port dû.
A L'ESSAI PENDANT 15 JOURS. REMBOURSEMENT TOTAL EN CAS DE NON-SATISFACTION
SHD 106, Rue Lafayette PARIS (10^e)



A la suite de diverses informations publiées dans la presse ou diffusées par la radio, nous recevons quotidiennement la visite de beaucoup de camarades qui nous demandent où en sont les principales questions intéressant les anciens prisonniers.

Ainsi que nous l'avons déjà écrit, nous ne manquerons pas d'informer nos adhérents au fur et à mesure des décisions gouvernementales les concernant. Mais, pour l'instant, rien n'est encore entré dans le domaine des réalisations pratiques, en dehors de la réglementation, d'ailleurs fort déficiente, nous l'avons dit, de l'attribution, aux ayants cause des P.G. décédés, du pécule de leurs morts.

Nous avons inséré, le mois dernier, le texte de l'arrêté, en date du 27 mai, régissant la matière. Dans ces colonnes, nous publions, ce mois-ci, la liste des délégués interdépartementaux qui sont habilités à recevoir les demandes de ces ayants cause.

Pour le pécule des P.G. vivants, il n'y a à enregistrer que l'adoption par le Parlement et la promulgation par le gouvernement, sous le n° 52-843, d'une loi « relative à l'amélioration de la situation des A.C. et V.G. ». Il s'agit en fait du financement des mesures antérieurement décidées en cette matière. Toutefois, en ce qui concerne particulièrement les anciens P.G., le crédit de 10 milliards réparti sur 5 années (1952, 1953, 1954, 1955 et 1956) et destiné au paiement du pécule n'est plus « forfaitaire » mais « prévisionnel » et le chiffre audit pécule est fixé à 400 francs par mois.

Il ne reste qu'à attendre, — et dans la mesure du possible à accélérer, — la sortie de l'arrêté d'application et du formulaire officiel. Alors, — et alors seulement puisque c'est cet arrêté qui fixera les pièces à joindre à la demande, — chacun pourra utilement constituer son dossier, selon les directives que nous nous efforcerons de préciser aussi explicitement que le permettront les textes officiels.

Nous voulons espérer que, d'ici là, l'administration aura révisé certaines restrictions inadmissibles qui rendent absolument contraire à l'équité l'arrêté du 27 mai 1952 sur lequel on projette de calquer,

OU EN SOMMES-NOUS ?

au moins partiellement, celui qui réglementera le pécule des P.G. vivants.

Nous ne saurions trop insister auprès de tous les ayants droit pour qu'ils ne tombent pas dans une erreur que laissent pressentir bien des propos déabusés tenus par trop de camarades las de la paperasserie : cette erreur consisterait à se désintéresser de leur créance sur l'Etat, sous prétexte des difficultés de recouvrement lorsque l'on a à faire à un aussi redoutable débiteur.

Car celui-ci, — ou ses habituels mauvais conseillers, — loin de savoir gré d'un tel geste, en tirerait, pour ne pas changer, des conclusions diamétralement opposées à la réalité et des arguments propres

à lui permettre de nouveaux doléances à l'égard de ceux qui ont des droits sur lui.

Et, si certains P.G. dédaignent des sommes qui peuvent leur apparaître minimes, qu'ils pensent qu'il leur sera toujours loisible de les reverser aux œuvres d'entraide.

En ce qui concerne le remboursement des marks, la question ne semble pas avoir fait de sensibles progrès.

Les services de la rue de Rivoli, — toujours eux, — ne seraient pas mécontents d'obtenir du gouvernement de Bonn un accord concordant à la France, au titre des réparations, une somme rondelette... dont les P.G. ne recevraient que

les miettes, à la faveur d'un règlement forfaitaire du genre de celui qui a valu aux Mutuelles de camps de ne récupérer que 100 millions, — dévalorisés, — pour 10 millions de marks à 20 francs.

Là encore, nous ne devons pas jeter le manche après la cognée et nous laisser rebuter par les obstacles volontairement semés sur notre route par les chercheurs d'économies unilatéralement imposées sur les A.C. et V.G.

Nombre de P.G. ont encore en leur possession des marks qu'ils n'ont pu verser lors de leur retour en France, faute de trouver une autorité soucieuse de leur en donner reçu; qu'ils sachent qu'il est encore temps de faire parvenir leurs billets à l'Office des biens



privés qui devra leur en accuser réception.

Là encore, il n'y a pas lieu d'abandonner ce qui peut utilement secourir tant de déshérités du sort, que l'Etat, lui, ne comble pas de ses largesses.

Un autre point ayant trait à la captivité a fait l'objet d'un débat devant l'Assemblée nationale : il s'agit des soldes de captivité.

Un amendement, déposé par MM. Billat et Tourné et réduisant, à titre indicatif, de 1.000 francs les dépenses de liquidation des hostilités, a été voté à l'unanimité par l'Assemblée, le 13 juin dernier, et le ministre de la Défense nationale a été amené à reconnaître qu'il y avait là matière à une délibération gouvernementale.

Il faudra bien qu'une décision intervienne mais tout porte à croire qu'il faudra l'arracher, une fois de plus, à la rapacité des « équilibristes » du budget.

Il est enfin une question qui traîne en longueur malgré les promesses maintes fois renouvelées : l'attribution des cartes du combattant.

L'objection la plus souvent opposée aux protestations émises à ce sujet est l'incapacité de l'autorité militaire à contrôler l'exactitude des déclarations portées sur la demande.

On argue de la destruction des archives.

Mais on semble oublier que les dossiers de demande comportent une copie de la fiche de démobilisation.

En admettant que l'on ne tienne aucun compte, — ce qui est déjà passablement injurieux pour le demandeur, — du fait que ses déclarations sont souscrites sur l'honneur, ne devrait-on pas avoir quelque foi dans la valeur des renseignements contenus dans un document délivré par un représentant de cette même autorité militaire, à savoir le chef du centre démobilisateur.

Sans doute cela serait-il trop simple et trop rapide ? Et puis cela supprimerait un des meilleurs moyens de ne pas attribuer la carte et, par conséquent, la rente fastueuse qui lui est attachée !

Marcel L.-C. Moysse.

PRENEZ NOTE DE CETTE DATE...

Mercredi 3 Septembre 1952

à 18 heures 30

en ranimant la "Flamme du Souvenir"

l'Union Nationale des Amicales de Camps et ses Membres

rendront hommage aux Victimes de la Captivité et à tous ceux qui sont morts pour la France

Rassemblement face au 51, avenue George-V (métro : George-V) entre 17 h. 45 et 18 h.

... ET VENEZ NOMBREUX

Nous avons reçu du Fonds national de Solidarité, — dont le président, Marcel Lescure-Castelle, est un ancien P.G., comme son secrétaire général, Lucien Léger, qui est d'ailleurs délégué de l'U.N.A.C. à l'Office départemental des A.C. et V.G. de Seine-et-Oise, — la lettre suivante :

C'est bien là une attitude ancien P.G.

Dès que vous avez appris par l'un des vôtres, délégué départe-

**MERCI
A
L'U.N.A.C.**

mental de l'U.N.A.C., qu'une œuvre sociale importante, le Fonds national de Solidarité, venait de se créer au bénéfice des Vieux Travailleurs et de tous les économiquement faibles, vous avez mis votre Coopérative à la disposition de ces déshérités.

Vous avez fait mieux en offrant quelques repas par semaine à ceux qui pourrissent se déplacer.

Président et Secrétaire général du Fonds national de Solidarité, nous nous joignons à notre Directrice générale pour vous exprimer notre gratitude.

Nous connaissons trop l'esprit de l'U.N.A.C. pour avoir douté un seul instant de votre réponse.

Certes, nous ne sommes pas riches aux Amicales et nos moyens limités doivent profiter d'abord à nos camarades en difficulté, mais, lorsqu'on a été derrière les barbelés, lorsqu'on a souffert et qu'on a dû vaincre ce cafard si insidieux, on ne saurait rester insensible aux détresses qu'elles soient.

Les misères de nos aînés économiquement faibles, qui n'ont que la ressource d'une allocation dérisoire, sont particulièrement poignantes.

L'U.N.A.C. prouve que la force des anciens P.G. sait se mettre, par-delà les intérêts de ses membres, au service de la Nation tout entière.

Merci, Chers Camarades, de nous aider à vaincre la misère, à l'atténuer au moins, et de nous apporter votre appui dans notre lutte contre les carences officielles, contre le désespoir de millions de vieux et de vieilles.

Marcel CASTELLE-LESCURE,
Président du Fonds National de Solidarité.

Lucien LÉGER,
Secrétaire Général du Fonds de Solidarité.

Nous sommes nos camarades anciens P.G. qui ont un papa, une maman, un oncle, économiquement faibles.

Qu'ils sachent que tous les vieux qui peuvent justifier de ressources inférieures à 188.000 francs par an pour une seule personne, 232.000 francs pour un ménage, peuvent adhérer au Fonds national de So-

lidarité (droit d'adhésion 50 fr. pour une carte valable les années 1952-1953).

Avec cette carte, les adhérents bénéficieront de nombreux avantages : remises sur achats dans des maisons plus nombreuses chaque jour et bientôt restaurants à des prix très bas; foyer, actions diverses.

S'adresser : Fonds national de Solidarité, 47, rue Blanche, Paris (9^e).

NOUVELLES...

Félicitations

Malgré la règle formelle d'apoltisme de notre groupement, qu'il nous soit permis de saluer l'élection, à l'Assemblée nationale, de notre ami Jean Legaret, dont nous avions, dans notre précédent numéro, le regret d'annoncer la démission de la vice-présidence, démission conforme aux statuts de l'U.N.A.C. qui prévoient l'incompatibilité d'un mandat politique et d'un poste au Bureau directeur.

Nul doute que le jeune, — il n'a pas 40 ans, — député du 2^e secteur n'apporte dans ses nouvelles charges la compétence et l'ardeur

que nous lui connaissons et qu'il ne reste le dévoué défenseur de la cause « prisonnier » qu'il s'est montré depuis tant d'années.

Renouvellement des cartes d'invalidité à double barre rouge

Les mutilés de guerre, titulaires d'une pension d'invalidité qui, concédée à titre définitif, est redevenue temporaire à la suite d'une demande de révision pour aggravation, se voient délivrer, à l'occasion du renouvellement de leur carte de circulation, un nouveau titre dont la durée de validité correspond à celle de la pension temporaire en cours.

Il apparaît que cette procédure, justifiée lorsque l'affection, qui avait motivé l'attribution de la pension définitive, est susceptible d'évoluer favorablement, peut sans inconvénient ne pas être appliquée aux amputés qui, quelles que soient les décisions prises à la suite de leur demande de révision pour aggravation, restent assurés de conserver en permanence l'usage de leur carte à double barre rouge.

C'est pourquoi l'Office national des A.C. et V.G. vient de décider qu'il n'y aura plus lieu de limiter à trois ans la durée de validité des titres de circulation attribués à cette catégorie particulière de pensionnés.

Un succès mérité

Nos camarades qui ont assisté, en janvier dernier, au gala organisé, à l'Apollo, au profit de l'U.N.A.C., et qui purent ainsi apprécier la grâce et le talent de l'exquise chanteuse et danseuse Fortunina, auront appris sans surprise mais avec plaisir le succès qu'elle a remporté tour à tour à l'A.B.C. puis au Théâtre des Capucines où elle a fort justement la vedette dans une charmante revue qui fait chaque soir salle comble et que



ce magnifique Appareil photographique, merveille de précision et de simplicité. Son format permet 12 vues 6x6 sur pellicules 6x9. Vitesse d'obturation allant jusqu'à 1/200^e de seconde, d'où INSTANTANES REMARQUABLES.

1.000 Frs à la réception et 6 mensualités de 2.000 Frs

See cuir véritable "TOUT PRET" offert GRATUITEMENT à tout client passant commande, accompagnée de cette annonce, dans les 8 Jours. Hâtez-vous!!! quantité limitée

S. H. D. 106, RUE LAFAYETTE, PARIS-X^e SERVICE 409G

...ET ECHOS

nous ne saurions trop recommander à tous.

Nous nous réjouissons d'autant plus de cette ascension méritée d'une gracieuse étoile que nous savons que chez elle le talent n'a d'égal que son généreux attachement à nos œuvres d'entraide.

Pour le week-end

Si nombreux sont ceux qui vont partir se reposer, il en est qui sont déjà revenus de vacances, et d'autres que des raisons diverses empêchent d'y aller.

A tous, nous recommandons, à quelques dizaines de kilomètres de Paris, un agréable but pour leurs

week-end : « La Table de la Reine ».

Accroché à flanc de coteau, dominant l'une des boucles les plus pittoresques de la Seine et l'imposant barrage de Bois-le-Roi, cet hôtel-restaurant présente en outre l'originalité d'une piscine de style privé, qui, au cœur d'un extraordinaire cadre de verdure, ne peut manquer de vous plaire à tous.

D'autant que les prix sont des plus raisonnables, surtout si vous vous présentez au directeur de l'établissement, M. Eugène, de la part de notre camarade du VII A, Bénazet.

Entre nous

Camarades qui êtes de passage à Lyon, allez à « Notre Baraque », Gerle du Prisonnier, 23, rue Neuve, Lyon (1^{er}).

Jugez sa nouvelle organisation, sa cuisine faite par un chef, vous y reviendrez sûrement.

Bonne table pour 250 francs, vin et service compris.

Camarades anciens prisonniers de guerre qui avez besoin d'une convalescence, la Maison d'Yzeron (Rhône) vous est ouverte.

Vous y trouverez le grand air, une bonne nourriture et les soins que nécessite votre état.

Renseignez-vous au Service Social de l'A.D.C.P.G. du Rhône, 23, rue Neuve, Lyon (1^{er}) (Service Social commun à la F.N.C.P.G. et à l'U.N.A.C.).



A. et R. BARRIÈRE frères

VINS FINS ET SPIRITUEUX

Prix spéciaux aux amicalistes de la part d'Armand Barrière

41 à 45 bis, Cours du Médoc, Bordeaux

(Ancien de l'Ofag XVII A - Baraque 22)

Représentants demandés

(Suite de la page 1)

Toute la cohorte des exilés passait et repassait mille fois dans les pièces de ces immenses demeures, tout était piétiné et rejeté bien des fois. Que cherchions-nous ? Nous ne le savions pas nous-mêmes : l'argenterie, les objets d'art, les bibelots que nous prenions, étaient abandonnés quelques kilomètres plus loin. Ces exodes d'étrangers dans un pays ennemi ont et présentent un visage particulier que leurs acteurs leur donnent une fois au moment de leur existence, et seulement parce que ce sont de telles circonstances que le créent. Anklam, Dücherow, Pusewalk, Strasburg, combien d'autres encore, autant de noms qui jalonnèrent à l'époque notre randonnée hippomobile dont la première partie s'achevait à Stowen, petit village sis dans la banlieue de Stettin, à 2 km. de celle-ci.

Je dois signaler qu'en passant à Strasburg, j'eus la surprise de voir des prisonniers français en armes qui montaient la garde dans la ville, de concert avec les Russes. C'était un camp provisoire, dans un champ de luzerne, sur le bord d'une route. Nous devions y rester huit jours. Les Français n'allaient pas plus loin et retournaient vers l'Ouest ?

Mais, pour ma fiancée et moi, la situation devenait angoissante à cause de son état de grossesse avancé. Que faire en de pareilles circonstances, campés au milieu d'un champ avec pour toute demeure un chariot mal bâché ? Mais j'étais loin de m'attendre à ce qui allait m'arriver. Déjà les soldats russes étaient venus dans

Retour de Poméranie avec une jeune Polonaise

le camp et emmenaient des hommes pour faire des corvées; quelques-uns dont votre serviteur en réchappions en nous cachant. Pourtant un jour je fus pris et emmené à quelques kilomètres dans Stettin pour combler un pont ferroviaire bombardé afin de permettre le passage des convois routiers. Ceci terminé, je fus emmené plus loin et ne pus revenir dans le camp de ma fiancée qu'au prix d'une véritable évasion où je manquai d'être fusillé par les militaires russes qui m'avaient pris pour un soldat allemand évadé. Mais cette histoire m'entraînerait trop loin et m'éloignerait de mon sujet. Dès mon retour, nous décidâmes, Mona et moi, de tenter quelque chose pour sortir de cette impasse.

Nous décidâmes qu'elle se rendrait à Stettin, malgré son état, et en compagnie de son autre camarade polonaise, afin d'obtenir une autorisation, un laissez-passer des autorités d'occupation pour revenir d'où nous venions. Là-bas, il nous semblait plus facile de passer ce cap difficile car dans cet endroit nous connaissions beaucoup de gens. Bien sûr, il n'était pas question pour nous de les accompagner dans cette démarche, risquant à nouveau d'être réquisitionnés. Elles ne revinrent que le soir, exténuées, après combien de pas inutiles pour trouver dans une ville aux trois quarts détruite, venant à peine d'être occupée, les autorités responsables et qualifiées pour leur délivrer une telle pièce.

Grâce aux autorités polonaises qui administraient conjointement la ville avec les Russes, elles purent, après maintes palabres et démarches, obtenir l'autorisation et le laissez-passer tant désirés.

Le lendemain matin, nous repartions, mais cette fois-ci vers l'Ouest, vers Anklam d'où nous venions, après avoir fait nos adieux aux quelques parents de ma fiancée qui se trouvaient encore avec nous (oncle, cousins qui avaient partagé sa déportation et qui eux partaient vers l'Est, sur Stargard dans la nouvelle Pologne).

Nous n'avions plus qu'un très mauvais cheval, les soldats russes me l'ayant échangé contre le mien que j'avais réussi à garder jusqu'à

Stettin. Cette fois-ci, nous remonions la colonne et étions les seuls à aller dans ce sens. Nous repassions dans les villages précédemment traversés. Nous nous hâtions car nous voulions arriver à Anklam avant l'échéance fatale.

La colonne commençait néanmoins à s'éclaircir et nous avions moins de difficultés pour progresser. Ici, mes souvenirs sont moins précis et je ne sais plus dans quelle petite ville nous étions lorsque nous fûmes arrêtés par un officier soviétique surgi d'un poste de garde. Nous lui montrâmes notre laissez-passer mais il ne voulut rien entendre et nous fit prendre la route de Prenzlau où se trouvait un grand camp de rassemblement pour les étrangers. Avec beaucoup d'anxiété et à contre-cœur, nous primes cette nouvelle direction. Cette fois-ci, sur cette nouvelle route, nous nous trouvions véritablement seuls à part quelques camions militaires et d'immenses troupeaux de vaches emmenés par quelques soldats russes vers l'Est. Chemin faisant, mon cheval me fut encore échangé par des militaires contre un autre qui ne pouvait presque plus marcher. Nous en étions navrés car nous pensions ne jamais arriver avec un tel attelage (1 km. 5 à l'heure pas plus).

Nous arrivâmes ainsi, tant bien que mal, à Prenzlau, vers le 19 ou 20 mai au soir. Nous pensions qu'une partie de nos peines allait finir. Le premier soir, nous couchâmes dans un grenier au milieu d'autres prisonniers français et de quelques femmes étrangères.

(à suivre)

DANS LE COURRIER

Jacques PIGNON envoie « à tous ses bons sentiments » en tant qu'ancien de la Hütte-Kraft.

Elie PONCHEL souhaite « un regroupement de nos camarades et nous serre cordialement la main ». (Merci.)

Jean CRESTA désire connaître l'adresse de l'abbé DUQUET (Malheureusement, nous ne l'avons pas...). Puis il envoie « une grosse bisasse en gros sur le front à tous procédant par rang de taille : Drs GRIGNON, GOUDET, MICHALLET, LERICHE, Robert MINASSE, Dominique DUBOURG » et tous qui le connaissent. Il considère qu'à Cannes « il fait un temps à rester allongé toute la

Nouvelles des copains

journée sous une barque ». (Puisse-tu avoir l'occasion de ne pas te mettre au soleil; nous te le souhaitons de grand cœur et... merci pour tes bonnes histoires.)

Mme LEVACHOFF écrit : « C'est avec plaisir que nous lisons toujours votre journal et je profite également de cette lettre pour vous adresser nos sincères félicitations pour vos louables efforts en vue de garder intacte l'esprit de camaraderie et d'essayer de garder des liens entre tous. »

(Merci, Madame, pour vos précieux encouragements; nous acceptons, par ailleurs, vos amicales critiques mais nous ne nous sentons nullement coupables, pas même maladroits. Croyez que nous n'en sommes arrivés là qu'après mûres réflexions et longues discussions : nous y avons été forcés. Nous aussi, nous vous disons : « Sans rancune »).

MARIAGE

Notre camarade L. PELTIER vient d'écrire qu'il rentre de voyage de noces. Il y a donc tout lieu de croire qu'il est marié.

(Nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.)

Les frais de correspondance sont énormes. Quand vous nous écrivez joignez un timbre pour la réponse
Merci !

VISITE

Notre camarade, qui habite Libreville (Gabon), étant de passage à Paris, était venu nous voir, le 22 juillet, à l'Amicale. Malheureusement, ce jour tombant un mardi, il n'a trouvé personne au bureau mais a laissé un « bonjour amical à tous ». Il nous promet sa visite possible pour vendredi. Nous vous remercions de notre prochain numéro et, en attendant, le remerciement de n'avoir pas oublié l'adresse de l'Amicale. Pensant qu'il se trouve en congé en France, nous lui souhaitons de bonnes vacances sous le climat généreux de la mère-patrie.

Le Secrétaire.

REGROUPONS-NOUS !

Nous demandons à nos adhérents de bien vouloir nous secourir dans nos efforts de regroupement.

Que chacun remplisse et nous retourne la liste ci-dessous d'adresses qu'il a sûrement conservées du temps où l'on se faisait des promesses... que l'on n'a pas toujours tenues !

Nous enverrons, de la part de l'auteur de cette liste, un numéro d'Entre camarades à chacune de ces adresses et, ainsi, peu à peu, nous reconstituerons notre grande famille que la dispersion n'a pas désuni.

NOMS	PRENOMS	Kdo	ADRESSES

AMICALE DE CAMP DU STALAG II C
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
C.C.P. PARIS N° 5003-69

Bulletin d'adhésion

Je soussigné
Nom Prénoms
Date et lieu de naissance
Profession
Adresse
Mle de Stalag
Kommando N°
déclare adhérer à l'Amicale de Camp du STALAG II C et envoyer une cotisation de
Fait à le
Signature :
Cotisation minimum annuelle : 300 fr.
(Suivant les possibilités de chacun.)

(Suite)

Ce supplice physique et moral dure plus d'une heure. Enfin, le train démarre et nous pouvons détendre nos muscles ankylosés. Comment s'installer maintenant ? Nous remarquons que la caisse est vide. Faire sauter un panneau est une bagatelle; nous prenons possession d'une cachette relativement sûre. Elle n'est pas spacieuse, mais nous nous serrons. Assis face à face, nous nous emboîtons pour ainsi dire : les pieds de Rimaniol se logent entre mes cuisses tandis que les miens serrent ses flancs. De l'intérieur, précautionneusement, nous remettons le panneau enlevé. Cette fois nous sommes chez nous pour plusieurs heures : le wagon va à Leipzig, via Stuttgart.

Nous roulons à peine depuis un quart d'heure, lorsque des détonations se font entendre du côté de Nuremberg. Nous tendons l'oreille. Aucun doute, c'est la gare de triage qui en « prend un coup ». Je crois que nous l'avons échappé belle. Et puis, sommes-nous tellement en sécurité ? Un ronronnement caractéristique se fait entendre au-dessus de nous, le train s'arrête; nous pouvons maintenant nous rendre compte que c'est à nous que l'on en veut. Au loin, les bombes pleuvent, nous attendons d'un moment à l'autre que quelques « gouttes » tombent près de nous. Heureusement, il n'en est rien : l'orage s'éloigne sans nous avoir atteints. Mais ça n'a pas dû être drôle à Nuremberg. Pourvu que nos amis en aient réchappé. Tous nos bons vœux, les gars !

Le train repart, l'alerte passée. Calés dans notre caisse, nous nous abandonnons au sommeil, « bercés » par les cahots et les arrêts parfois brusques. Le jour nous surprend en pleine campagne et nous roulons toujours. A travers les fentes des panneaux nous pouvons voir au dehors. La neige tombe, transformant les arbres en pom-

miers en fleurs; le voyage se poursuit dans un paysage passé au ripoil blanc.

Quelquefois, le train s'arrête dans une gare, mais ce n'est pas sans que nous ayons quelques craintes en ce qui concerne la stabilité de notre « maison ». Alors, il nous faut observer le silence le plus absolu. Il nous arrive même de stopper près d'une rame chargée de matériel et de soldats. Nous ne soufflons mot et nous voudrions même pouvoir ne plus respirer. Ce que est pis, c'est que nous sommes tous deux terriblement enrhumés — on le serait à moins — et nous avons de la peine à ne pas éternuer, ce qui serait catastrophique. Aussi, lorsque l'un de nous présente des symptômes de chatouillements dans les narines, l'autre se hâte de lui boucher le nez, étouffant ainsi l'éternuement. Nous nous surveillons étroitement et, grâce à cela, évitons de nous faire repérer.

N'ayant pas de mouchoir, je ne cesse de renifler. J'y gagne un surnom : « La Reniflette ».

Après midi, la neige cesse. Nous sommes littéralement gelés. Rimaniol ne sent plus ses pieds; il ôte ses chaussures et j'ai l'occasion de lui servir de chaufferette. Pour ma part, ce n'est pas aux pieds que j'ai froid car mes bottes et mes chaussettes aussi russes les unes que les autres me protègent bien, mais j'ai lieu de me plaindre de mes bleus de travail et de mon imperméable qui n'est même pas fourré.

Vers 3 heures, le train arrive à Cornweichten, gare de triage de Stuttgart, tout près de Ludwigsburg, de sinistre mémoire. Rimaniol et moi évoquons l'écurie, la vermine, la paille pourrie... et le reste. La pensée que nous pourrions y retourner si nous étions repris nous donne la chair de poule.

Notre rame fait la manœuvre. Les wagons sont lancés un à un sur une déclivité et vont compléter d'autres rames en formation. Le tour du nôtre vient; nous le sentons prendre de la vitesse sur la pente. Un choc brutal. Ça y est, nous sommes accrochés. Il s'agit maintenant de ne pas se laisser emporter jusqu'à Leipzig où nous n'avons que faire. Sortons; mais il fait jour et les employés sont nombreux qui s'affairent autour des wagons.

Nous reconnaissons bien quelques Russes à leur langage, mais à quoi peuvent-ils nous être utiles ? Jugant un moment favorable, nous sautons à terre, cachons nos bagages et nous mettons à circuler librement entre les voies, comme si nous étions des cheminots en service. Autant que possible nous évitons de nous rapprocher des véritables employés. Il s'agit de trouver maintenant un wagon pour l'Alsace.

Mais le jour baisse et nos recherches sont restées infructueuses. S'UNIR... S'AIDER SE COMPRENDRE Tel est le but de notre Amicale. Pensez à ceux qui sont sur des lits d'hôpital depuis cinq ans. Ils comptent sur nous. Aidez-nous.

LES NOMADES

“Souvenirs de captivité et évasions”

par Georges Pilla

Allons demander l'hospitalité pour la nuit : il y a bien un camp de S.T.O. dans le coin... Un jeune Polonais nous renseigne; nous trouverons des Français très près d'ici.

Nous nous rendons immédiatement au lieu indiqué : c'est un camp d'Ukrainiens mais quelques-uns de nos compatriotes, sinistrés de Stuttgart, y sont hébergés provisoirement. Pas de chance, ils ne sentent pas la queue jusqu'au lendemain matin. Ils nous indiquent cependant un autre camp de l'autre côté de la gare.

Là, l'accueil est plutôt froid. Nous laissons indifférents Français et Français. Sous prétexte qu'un Polonais s'est fait prendre à passer des évadés dans les trains de marchandises à destination de la France, ils refusent catégoriquement de nous venir en aide.

Force nous est de revenir au premier camp. Les gars sont pleins de bonne volonté, mais on sent qu'ils ont peur. Nous leur demandons seulement de nous piloter à travers la gare de triage jusqu'à un train en partance pour l'Alsace. L'un d'eux se dévoue, moyennant une tablette de chocolat et des cigarettes. Nous repartons donc tous trois et, après avoir bu un demi à la cantine de la gare, nous voilà de nouveau au milieu des voies. Très vite il revient et nous conduit vers un wagon pour Mulhouse; c'est ce qu'il nous faut, d'autant plus qu'il nous paraît très propice : c'est un grand tombereau bâché avec vigie où nous aurons abri et sécurité. Il suffit de décrocher quelques fils de fer et l'on est camouflé. Le camarade nous a laissé une couverture qui nous sera fort utile. Il fait noir comme dans un four

là-dessous. Nous ne bougeons pas jusqu'au départ, une heure plus tard. Alors, dans le fracas du roulement, nous pouvons explorer notre voiture et nous organiser. Il y a des tubes de cuivre ou de laiton, sans doute destinés à faire des douilles d'obus; ça crisse effroyablement quand on marche dessus, mais nous n'en avons cure. Il y a aussi de la paille, ce qui nous ferait bondir de joie si nous avions la place pour gambader. Nous allons nous faire une litière de paille et nous n'aurons pas froid; paille en dessous, couverture par dessus, nos bagages comme oreillers, nous allons voyager en sleeping. Nous ne sommes pas longs à nous endormir, d'ailleurs, en rêvant de succès.

Le jour suivant, nous restons en stationnement à Karlsruhe. A midi, les sirènes mugissent : c'est l'alerte. Encore un moment désagréable à passer. Nous entendons distinctement ronfler les avions et tirer la D.C.A. Fort heureusement, aucune bombe n'est lâchée. Ce seul incident est l'événement marquant de la journée : journée très longue, interminable, d'autant plus que nous ne pouvons guère bouger, ces satanés cylindres crissant affreusement. Nous marquons notre mépris pour ces engins de mort en faisant nos besoins dessus dans un coin du wagon : il est certain que celui qui procédera au déchargement aura beaucoup de bonheur.

Nous roulons encore pendant toute la nuit; il ne fait pas trop froid car la bâche nous protège des courants d'air, la couverture est chaude et la température s'est sérieusement radoucie. Rien de marquant ne se produit; nous dormons comme des princes, un tel voyage ne manque pas de charme; nous sommes transportés aux frais du Grand Reich qui, ainsi, nous rapatrie sans le vouloir.

(à suivre)

Imp. Montourey, 4 bis, r. Nebel, Paris
Le gérant : Roger GAUBERT